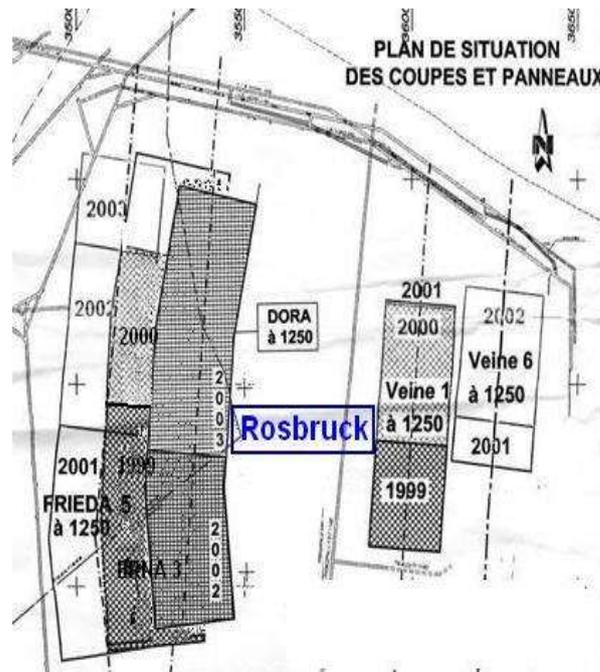


Le 11 mai 2010 à 9 h au TGI de Sarreguemines  
52 familles de Rosbruck, Cocheren et Morsbach  
demanderont réparation à Charbonnages de France.

*Les raisons du contentieux...*

### Une exploitation foudroyante



A Rosbruck et dans les environs, nos ennuis sont la conséquence d'une faute lourde de conséquences des dirigeants des HBL (Houillères du bassin de Lorraine) qui ont décidé de commencer, à la fin des années quatre-vingt, une exploitation par une technique dévastatrice, sous des zones habitées, jusque-là préservées.

La méthode d'exploitation en cause, le *foudroyage*, consiste à ne plus remblayer les galeries avec du sable comme c'était fait auparavant, mais à laisser s'effondrer naturellement les galeries après l'extraction du charbon.

Cela a provoqué en surface d'importants affaissements de terrains (plus de **16 mètres** en 16 ans à Rosbruck), accompagnés de **centaines de secousses sismiques**, parfois très violentes, telle, celle meurtrière, du 21 juin 2001 (**3,8** sur l'échelle de Richter) qui a tué 1 mineur et fait 8 blessés dans la veine Frieda 5.

Ces affaissements, et ces secousses ont gravement endommagé toutes les maisons en surface (destruction, mise en pente des immeubles, fissures, désordres divers, ...) et créé de nouvelles zones inondables. Toutes les maisons du village ont été alors endommagées et de nombreuses autres communes de l'est mosellan, bien que moins éprouvées, ont également été touchées.



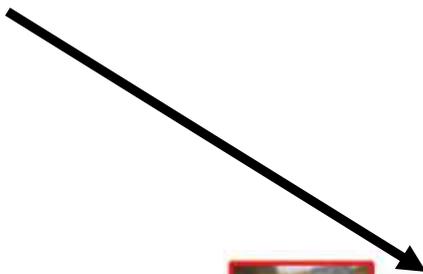


Démolition du  
café de l'Europe  
au centre de  
ROSRUCK

Depuis le début des années 90, les habitants, percevaient les nombreuses secousses sismiques, mais, mais comme l'exploitation se situait à 1 250 m de profondeur, les autres désordres, fissures et pentes ne sont apparus en surface que très progressivement. C'est ce qui explique que la population n' a pris conscience de l'ampleur du sinistre qu'assez tardivement, à la fin des années 90 et au début des années 2000, lorsque les chantiers de démolitions ou de relevage de maisons parsemaient le village.

Il faut préciser qu'à Rosbruck, contrairement aux localités voisines, il n'y a pas de cités minières, ce sont des particuliers qui sont propriétaires des immeubles, aussi les HBL ont toujours beaucoup communiqué , pour rassurer les habitants , en affirmant qu'ils répareraient tous leurs dégâts.

Beaucoup y ont cru, mais cet espoir s'est envolé avec la disparition des HBL, puis de CdF (Charbonnages de France) en décembre 2007, **abandonnant toutes les familles dans leurs maisons fissurées, en pente, et peut-être même, dans l'avenir, inondées!**



4 rue du moulin

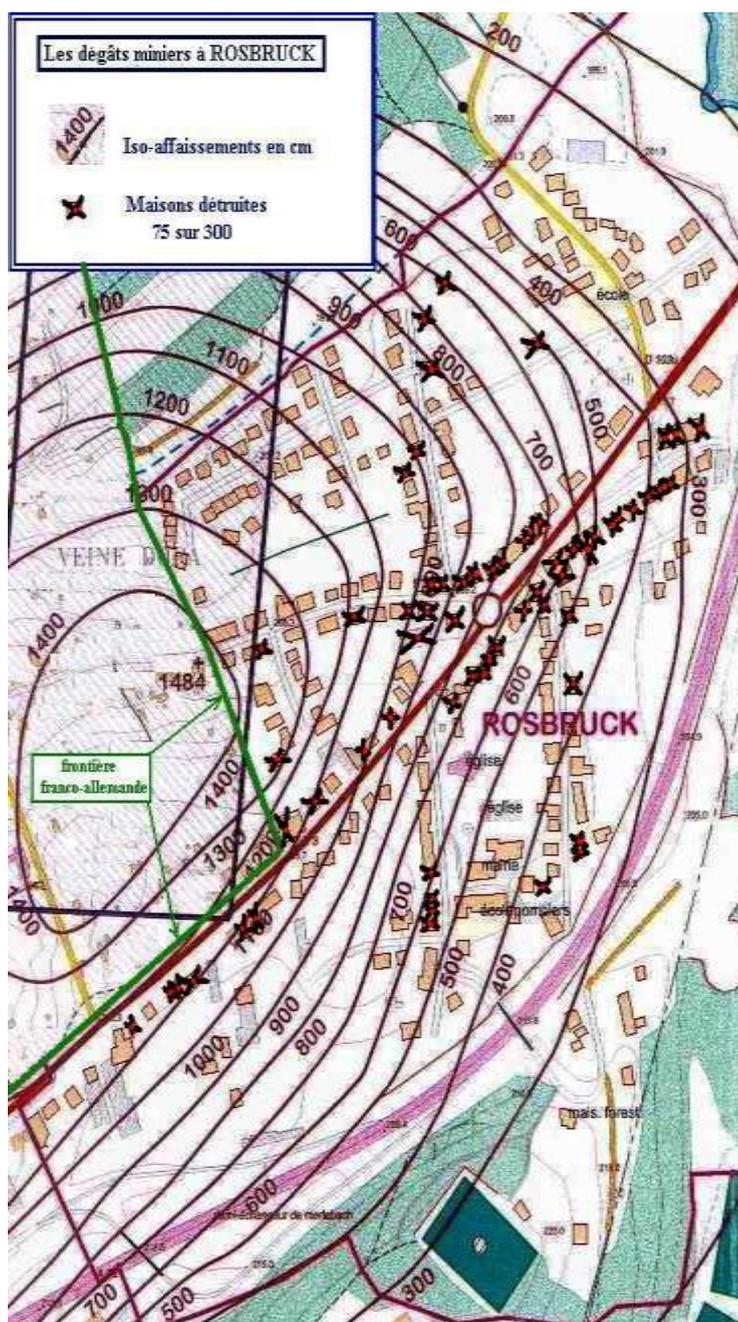
### *L'état des lieux lors du départ de l'exploitant:*

Pendant des décennies, dans notre "far-est" nous étions soumis à la loi du plus fort. Ce sont les HBL qui ont occasionné les dégâts, qui les expertisaient puis, qui jugeaient de la nécessité, de la nature des réparations, enfin ce sont encore les HBL qui dirigeaient leur réalisation, ne laissant aucune alternative aux sinistrés.

Une commission parlementaire, venue dans le bassin houiller pour étudier l'application de la loi, avait déjà dénoncé ce système et remis en 2002 un rapport accablant pour CdF/HBL, on peut y lire:

*« Voilà qui n'a pas semblé perturber les HBL ; celles-ci, qui ont pourtant occasionné les dégâts, ont d'une manière générale cherché à fuir leurs responsabilités. ...*

*... Une fois encore, l'attitude de l'exploitant doit être dénoncée. Il est choquant que celui-ci cherche constamment à se dégager de ses responsabilités, au mépris de la volonté du législateur. C'est un bassin d'emploi entier qui supporte les conséquences d'une défaillance organisée. »*



**Tout le village de ROSBRUCK est atteint par les affaissements dus à l'exploitation minière**

**Tout un quartier se retrouve sous le niveau de la Roselle**

**La pente naturelle des écoulements des eaux et eau pluie est inversée**